

# Les territoires du Grand Paris, espaces d'anticipation

par Olivier Pascal (72),  
directeur délégué à la Mission Métropole du Grand Paris



D.R.

■ Depuis cinquante ans, le contexte du Grand Paris a profondément évolué.

À l'époque Delouvrier, la dualité Paris-Province dominait les sujets d'aménagement du territoire (*Paris et le désert français* fut le livre à la mode).

Aujourd'hui, on fait plutôt référence aux enjeux pour le Grand Paris de se situer dans le réseau des villes-mondes.

Mais le sujet le plus prégnant paraît être celui de l'identité territoriale du Grand Paris.

La sémantique indique cette recherche d'identité : on disait *l'agglomération parisienne*, aujourd'hui ce serait le *Grand Paris*, selon la loi de juin 2010, même si les attributions gouvernementales préfèrent évoquer la *région capitale*. Autre élément de ces hésitations : la différenciation n'est pas complètement acquise avec le terme concurrent de *Paris Métropole*.

L'identité politique et administrative fait fortement débat : c'est celui de la gouvernance et des institutions.

L'identité géographique n'est pas plus acquise, puisque « le Grand Paris va jusqu'à la mer », au-delà de l'espace en discussion pour les institutions, sans compter qu'au plan des sujets déterminants, tels que ceux du climat et de l'hydrologie, on ne peut réfléchir qu'à l'échelle du Bassin parisien.

Enfin, les options concrètes d'aménagement, à commencer par celles qui figurent dans la loi, se fondent sur une variété de notions de territoires, par exemple en mettant en avant

des notions de « territoires de projet », puis de « contrats de développement territorial » (CDT) pour des espaces d'échelle inférieure, sans que l'articulation en soit explicitée.

Au plan de la consistance et de l'organisation des territoires grands-parisiens, les références sont multiples, puisqu'on prévoit des *clusters*, de la multipolarité, des centralités, des coopérations interéchelles, etc.

Entre ses ambitions mondiales, ses déficiences – transport, logements, fractures sociales et culturelles –, ses innombrables atouts, les contraintes du changement climatique et l'obligatoire vision intégrée du développement durable, le Grand Paris se construit selon de nombreuses problématiques, dans la complexité.

Et c'est bien dans le débat autour des territoires qui composent le Grand Paris que ces problématiques se rencontrent, se nouent, élargissent leur mesure et s'obligent à sortir de leurs cadres.

Nous quittons les mécanismes de développement de schémas préexistants, réorientés autour d'un projet de transport, pour aborder la dynamique des anticipations, ce qui devient très motivant.

Quelques auteurs ont bien voulu exposer ici ce que la quête d'identité des territoires du Grand Paris signifiait dans leurs domaines de compétences et de responsabilités, et ainsi témoigner de la nature et de l'ampleur des anticipations suscitées. Les territoires sont l'espace d'implication, mais aussi l'horizon de ceux qui veulent participer au Grand Paris. ■